memoratur ; denique adhuc durare reliquias ignis , & oppidorum quinque videre licet imagines & renaſcentes in fructibus cineres , qui colore quidem ſunt edulii ſimiles , carpentium verò manibus in fumum diſſolvuntur & cinerem.

SI après tout ce que nous ayons dit dans le dernier Journal touchant *l'Année Apoſtolique*, il reſtoit encore quelque doute ſur l'orthodoxie de l'auteur & de l'ouvrage, il s'évanouiroit à la lecture de la lettre ſuivante.

Paris, ce 8 Février 1792.

„ Monſieur, on m'a fait parvenir votre Journal du 15 Janvier dernier, qui contient une lettre ſur le 1 vol. de l'Année Apoſtolique de M. l'abbé Duqueſne, & la réponſe par laquelle vous adouciſſez les impreſſions peu favorables qu'on voudroit donner de cet ouvrage : non, monſieur, l'auteur n'eſt point un copiſte, ni un plagiaire de Queſnel : l'orthodoxie vraie de ce vertueux eccléſiaſtique, & dont il a toujours fait une profeſſion ouverte juſqu'à ſon dernier moment, ne permet pas de le ſuſpecter ſur cet article : il a lu Queſnel ſans doute, mais il a lu plus encore tous les bons auteurs qui ont écrit ſur le Nouveau-Teſtament, & s'il ſe trouve avoir employé quelques expreſſions du premier, on peut aſſurer avec vérité, qu'il eſt bien éloigné de leur donner le même ſens.

1°. Lorſqu'il parle, Médit. 9, pag. 126, de la conduite que doivent tenir les miniſtres de la pénitence envers les pécheurs, il n'indique nullement que cette conduite *doive* être générale à l'égard de tous : par le ſujet même qu'il traite, il la reſtreint aux pécheurs ſcandaleux, ou d'habitude,